

Un timbre commémorera l'arrivée des colons écossais à Pictou

“L'arrivée de quelque deux cents Écossais à Pictou (N.-É.) marqua le début de l'immigration écossaise au Canada,” a déclaré le ministre des Postes M. Ouellet. Et il ajoutait: “Comme il convient, ce timbre, tout en commémorant cet événement historique, marque le début d'une nouvelle série de timbres par lesquels nous mettrons en relief le caractère multiculturel de notre nation et le rôle prépondérant joué par les immigrants dans l'évolution de notre pays.”

C'est à Pictou, le 15 septembre 1773, que le premier groupe de hardis colons descendit de l'*Hector* qui les amenait d'Écosse. Ce premier voyage a donné lieu à un vaste courant d'immigration écossaise qui allait durer cinquante ans. Les Écossais se sont ainsi établis partout dans le nord-est de la Nouvelle-Écosse, aussi dans une grande partie



de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick, et dans certaines régions de l'est de l'Ontario. N'ayant à peu près rien d'autre que les produits de la nature, pour survivre, ils durent apprendre à gagner leur vie soit comme bûcherons, soit comme fermiers, ou comme pêcheurs. Leurs efforts furent couronnés de succès puisqu'ils donnèrent lieu à un essor industriel et commercial important, et par conséquent à

une économie qui devint florissante pour les colons et leurs descendants.

Depuis deux siècles, l'anniversaire de l'arrivée de l'*Hector* est devenue une fête importante à Pictou. Le 23 mai est désigné aujourd'hui sous le nom de “jour de la commémoration”. On organise pour l'occasion des Jeux écossais, des défilés et une cérémonie d'action de grâces pour la moisson.

Cette année a été proclamé “l'Année de l'*Hector*”. Dans le cadre des fêtes qui auront lieu dans toute la province au cours de l'été 1973, le programme comprendra les fêtes habituelles soit, le Carnaval annuel du homard de Pictou, le Festival des tartans, de même que des célébrations spéciales dont les thèmes sont écossais. Coïncidant avec les célébrations de Pictou, l'émission du timbre en l'honneur des colons écossais sera marquée par une cérémonie spéciale à laquelle M. Ouellet assistera ainsi que les directeurs du Comité du bicentenaire de l'arrivée de l'*Hector*.

Création d'un Conseil consultatif de la condition de la femme

Madame Kate Cook, sociologue à l'emploi du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale a été nommée récemment par le ministre du Travail, monsieur John Munro, présidente du Conseil consultatif de la condition de la femme. “Ce Conseil, a dit madame Cook, a été formé pour saisir le Gouvernement et le grand public des questions qui intéressent et préoccupent les femmes, et pour conseiller le Gouvernement au sujet des mesures qu'il croit utile d'adopter afin d'améliorer la situation de la femme dans la société.”

A ce sujet, le ministre Munro s'est adressé à la Chambre des communes en ces termes, le 31 mai dernier:

Voici le mandat du Conseil: conseiller le ministre responsable au sujet de questions se rapportant à la situation de la femme, du genre de celles qu'il peut adresser au Conseil afin qu'il les examine, ou au sujet de questions que le Conseil juge utiles.

Ce mandat est à dessein très vaste afin que le Conseil ait la liberté de prendre toute mesure qui s'impose, selon lui. Pour permettre au Conseil de remplir efficacement son mandat, on a prévu la nomination d'un président à plein temps ainsi que celle de deux vice-présidents qui seront appuyés dans leur travail par un personnel et un service compétents. Le Conseil se réunira aussi souvent qu'il jugera la chose nécessaire; enfin, la première réunion

aura probablement lieu au début de juillet.

Le Conseil pourra également publier ses rapports, ses recommandations et déclarations. Il sera ainsi en mesure de garder présente à l'esprit du public, comme du Gouvernement, toute la question de la situation de la femme.

En instituant le Conseil de cette manière, je me rends compte qu'il ne se conforme pas exactement à la recommandation de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme en ce sens qu'il ne fera pas directement rapport au gouvernement. Toutefois, la création d'un organisme qui fait rapport au Parlement vise principalement à permettre à cet organisme de rendre ses conseils publics afin que

les députés puissent les examiner attentivement et questionner le Gouvernement à ce sujet. En autorisant le Conseil consultatif à publier ses recommandations et ses rapports, on a atteint cet objectif.

Un Conseil vraiment représentatif

Lorsque le moment est venu de nommer des personnes au Conseil, j'ai eu fortement l'impression que ce dernier devait être aussi représentatif que possible de toutes les femmes au Canada. C'est pourquoi j'ai écrit aux organisations féminines partout au pays et leur ai demandé publiquement de m'aider à proposer des personnes qui pourraient collaborer avec d'autres au Conseil. J'ai reçu plus de 200 lettres qui, toutes, apportaient d'excellentes propositions. La liste des noms que je dépose se compose des meilleures personnes disponibles; elles sont vingt-huit qui viennent de tous les coins du Canada, qui possèdent différents antécédents et expériences et qui, toutes, s'intéressent vivement à la situation de la femme dans notre pays.

Je nomme au poste de président, Mme Kate Cooke qui a été choisie en raison de son excellente compréhension des problèmes féminins dans tous les do-